

Aspect social et nouvelles solidarités

Respectable Loge, Demain, Orient de Paris, Région 11

Mots-clefs : Maison de solidarité, Inégalité, Maison de santé, Revenu universel, Aide sociale

Sociales, psychologiques, psychiatriques, économiques, sanitaires, éducatives, professionnelles, financières, numériques, climatiques, de santé, de formation, isolement... Les inégalités sont de toutes sortes, mais toujours liées entre elles, différemment ressenties selon qu'on habite en secteur urbain, rural, selon le niveau de richesse personnel, de la commune, du département, de la région, de la nation. Deux éléments ressortent fortement sur les causes des inégalités : d'une part la faiblesse des revenus, et d'autre part le manque de formation, initiale, professionnelle ou continue. Un point noir : les territoires d'outre-mer dont les inégalités atteignent des pourcentages très élevés par rapport à ceux de la métropole.

Comment réduire ces inégalités et aller vers une société plus solidaire ?

Les propositions que j'énumère ci-dessous, sont déjà mises en œuvre, mais doivent être amplifiées. Certaines demanderont du temps et des changements de mentalité.

Garder le modèle français de solidarité, en l'adaptant à l'évolution de notre société.

Tout d'abord améliorer la confiance avec nos élus, les représentants de la société civile. Passer d'une société de méfiance à une société de confiance, qui accepte le conflit et son règlement par la médiation ce qui veut dire donner du temps. Deux axes particuliers à développer :

D'une part, préserver les services publics en considérant qu'ils sont une richesse et pas un poids financier, les moderniser, les orienter vers la transition écologique. C'est également vrai pour les métiers du secteur privé peu qualifiés, souvent féminins, peu formés, peu rémunérés, peu considérés et qui permettent à la société de fonctionner.

D'autre part, favoriser le partenariat entre les organismes publics, les secteurs associatifs et entrepreneuriaux : limiter et simplifier les procédures, souvent inutiles, complexes qui entravent le travail au lieu de le faciliter, notamment pour des renouvellements (dossier MDPH, par exemple).

Repenser les formations initiales, professionnelles, permanentes.

Lutter contre l'inégalité informatique outil devenu aujourd'hui indispensable, un tiers de la population n'a jamais effectué de démarche administrative en ligne ; équiper les élèves, qui ne possèdent pas de matériel informatique, et ceci passe par trois phases :

D'abord accepter l'échec, promouvoir plus encore des projets de type « écoles de la 2ème chance » et cesser de mettre les diplômes comme critère essentiel en regard d'autres critères comme la compétence personnelle. Améliorer le suivi et les sorties des jeunes dépendant de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Ensuite, lutter contre le non-recours aux prestations sociales et minimas sociaux, en simplifier l'accès, création de maisons de la solidarité, et mise en place du revenu universel d'activité. Il faudra aussi supprimer 2 situations particulières qui engendrent une extrême précarité : les moins de 25 ans qui ne bénéficient pas du RSA ; les jeunes majeurs accueillis à l'Aide Sociale à l'Enfance qui en sont exclus sans formation, sans liens familiaux, qui deviennent, ainsi que les jeunes migrants isolés, souvent SDF. Enfin, laisser une autonomie aux individus, refaire confiance au terrain pour faire remonter les idées innovantes aux territoires, aux diagnostics locaux. Donner les moyens aux collectivités de mettre sur pied des dispositifs adaptés aux besoins du territoire : entreprises, environnement, agriculture, transports publics, formations... ex-« Territoires 0 chômeur ». Avoir l'obligation d'analyser les résultats en cours et en fin d'expérimentation.

Par ailleurs c'est en pérennisant les associations de proximité qui maillent les territoires qu'on apportera des réponses immédiates et adaptées à des besoins exprimés. Qu'elles soient caritatives, d'écoute, d'accueil, d'aides aux devoirs, sportives, culturelles, de loisirs, de protection de l'enfance,

d'environnement, ou d'accompagnement des personnes, d'accès à un réseau capable de soutien matériel, d'aide à la recherche d'emploi, pourvoyeuses de stages, de logements.

Ouvrir l'accès aux soins par une politique publique volontariste :

Pour réduire les inégalités sociales, il faut promouvoir la prévention, l'éducation à la santé, l'information. L'amélioration du secteur public de la santé tant physique que psychique est devenue une nécessité incontournable. Favoriser un partenariat efficace entre les secteurs public et privé, la création de maisons de santé, de bus dans les secteurs où l'offre est déficitaire, augmenter notamment l'offre de soins psy sur le terrain, des lieux d'accueil jour et nuit. Deux axes à promouvoir :

D'une part, les personnes âgées, notre société devra réaliser des investissements considérables afin d'améliorer les niveaux de qualité pour la formation des personnels et la qualité des services tant pour le maintien à domicile que pour les établissements.

D'autre part, la construction de logements sociaux paraît l'outil efficace, cela demande une réflexion sur l'habitat, l'urbanisme et la mixité sociale. Le changement climatique dont les effets (canicules, inondations, tornades) dévastateurs doivent être pris en compte tant pour les rénovations, que pour les nouvelles constructions, ce qui est également vrai pour l'aménagement des territoires et les villes.

Par ailleurs, L'immigration et la solidarité nécessitent une politique d'accueil cohérente en Europe, notamment en France qui soit protectrice, d'autant que les demandes vont s'amplifier, (situation économique, climatique guerres). Mise en place de lieux d'accueil dignes, délais de traitement rapides pour déterminer le statut, accès aux formations initiales, y compris linguistique, et professionnelles, soutien à l'installation. Lorsqu'un retour aux pays d'origine est programmé, s'assurer de l'absence de risques encourus et mise en place de soutiens économique et d'accompagnement individualisés ou collectifs sur la durée.

Pour conclure, la France doit éradiquer les inégalités qui touchent l'ensemble des Territoires, ceux d'Outre – mer en particulier. Ce qui nécessite une prise de conscience de la métropole, afin d'apporter sur du long terme des investissements très importants.

Les points communs à ces inégalités sont la faiblesse des revenus et le peu ou l'absence de formation, donc, éduquer, former dès le plus jeune âge, et tout au long de la vie. Faire appel à la raison et non à l'affectif, donc, expliquer et démontrer.

Mais, toutes ces interventions ont un coût financier, il est donc indispensable de responsabiliser nos concitoyens sur l'acceptation de l'impôt. Créer des richesses pour pouvoir les redistribuer, implique également une réflexion sur l'utilisation des dépenses sociales afin de préserver la lutte contre la pauvreté. Ces orientations ne pourront être prises, que s'il existe un large consensus dans la population.

Proposition phare

Garder le modèle français de solidarité, en l'adaptant à l'évolution de notre société. Créer des Maisons de la solidarité. Favoriser le partenariat public-privé et créer des Maisons de la santé. Mettre en place le Revenu Universel de Solidarité. Valoriser le partenariat entre les organismes publics, les secteurs associatifs et entrepreneuriaux.